

Image not found or type unknown



Entretien avec mon employeur

Par **jmw**, le **20/11/2017** à **17:48**

Bonsoir,
Demain j'ai un entretien pour une mise au point avec mon employeur et qui m'autorise bien qu'il me dise que ça n'est pas utile de me faire accompagner. Question : Le salarié qui m'accompagne doit il récupérer les heures passées à mon entretien ?
Merci de vos réponses
JMW

Par **morobar**, le **21/11/2017** à **09:39**

Bonjour,
Il doit même demander une autorisation pour quitter son poste, sauf s'il s'agit d'un représentant du personnel, dans la limite de ses droits et procédures sur son temps de délégation.